



RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U13 – v2

- Saison 2025/2026 -

La version 2 intègre l'annexe 1 qui précise la phase de qualification au Festival/CdG U13

SPECIFITES du CHAMPIONNAT U13 :

Licenciés U13, U12, U11 (3 maxi), licenciées U13F, U14F (et U15F SI équipe exclusivement féminine)

Pratique 8 X 8

Ballon Taille 4

Aire de jeu Demi-terrain

Temps de jeu 2 X 30' pour 1 seule rencontre

Temps de jeu 2 X 15' pour 2 rencontres

Temps de jeu 2 X 10' pour 3 rencontres

Victoire 3 points, Nul 1 point, Défaite 0 point, Forfait ou pénalité -1 point

PREAMBULE, CONTEXTE, FORMAT de championnat :

La formule du championnat de la saison 2024-25 est reconduite en grande partie pour la saison 2025-26. Elle sera déclinée en 2 phases distinctes, ... 3 phases en D1.

La première phase de Brassage/Qualification se déroulera de Septembre à Décembre sur 2 niveaux. Elle sera suivie d'une deuxième phase de Championnat sur 3 niveaux de Janvier à Mai/Juin, dont la pratique en D1 sera étendue au Football à 10 (ou 11) pour les équipes qui le souhaitent.

En D1, la 2^{ème} phase sera réduite à la phase aller uniquement, soit 5 journée de janvier à Mars, afin de permettre la participation à une phase d'interdistrict (09, 31, 32, 65) en Foot à 11 uniquement, sur 3 journées en avril/mai. Cette participation limitée à DEUX équipes pour le district du Gers sera proposée suivant le classement établit à l'issue de la 2^{ème} phase D1.

Aux mêmes dates, les équipes restantes disputeront un challenge de clôture de la saison en D1 District dans les conditions de la 2^{ème} phase D1 (Foot à 11 pour les équipes qui le souhaitent)

Pour la 1^{ère} phase, les clubs doivent engager leurs équipes en N1(D2) ou en N2 (D3) suivant leur niveau estimé via FootClub (ou par Formulaire à retourner par Mail au secrétariat du District).

ORGANISATION du CHAMPIONNAT U13:

➤ Première phase : Brassage/Qualification

Les rencontres de la première phase se dérouleront en plateau, sur 4 ou 5 journées, à priori suivant les engagements, 1 poule unique D2, et 2 poules géographiques en D3.

A l'issue de la première phase en D2, ...

- Les 6 premières équipes accéderont à la D1 pour la 2^{ème} phase du championnat (x)
- *Les 7 équipes suivantes sont confirmées en D2 pour la 2^{ème} phase (*)*
- *Les équipes restantes seront reversées en D3 pour la 2^{ème} phase*

(x) Si un club refuse d'évoluer en D1-Ph2, il sera fait appel au club classé 7 ou 8^{ème}. A défaut, la poule de D1-Ph2 sera réduite à 5 équipes. Ce club ne pourra pas prétendre au titre en D2

(*)D1 et D2 Ph2 : Un club ne peut être représenté que par une seule équipe / niveau.

A l'issue de la première phase en D3,

- le premier de chaque poule (2) accédera à la D2 pour la 2^{ème} phase du championnat (§)
- Les autres équipes poursuivront le championnat en D3 pour la 2^{ème} phase.

(§) : Un club pourra refuser de faire évoluer son équipe 2 en D2-Ph2 si son équipe 1 engagée en D2 est relégable. Dans ce cas, pour la phase 2, l'équipe 1 sera considérée comme maintenue en D2, l'équipe 2 restera en D3, et pourra disputer le titre de D3.

Si non, si un club refuse de faire évoluer son équipe en D2-Ph2, cette accession sera proposée aux 2 équipes suivantes au classement. Ce club ne pourra pas prétendre au titre en D3.

Si ces accessions ne sont pas honorées, à défaut, les équipes rétrogradables de D2 seront maintenues suivant l'ordre du classement.

➤ Deuxième phase : Championnat

Le championnat organisé sur 3 niveaux, se déroulera de Janvier à Mai/Juin 2025 :

- **D1** : Poule unique de 6 équipes – Match sec, en **aller simple** sur **5 journées, de janvier à Mars** – Gestion par **FMI** – en Foot à 8, ou Foot à 10 (ou 11) si accord des deux équipes.
- **D2** : Poule unique **de 9 équipes** – Rencontres en plateau sur **5 journées**.
- **D3** : 2* poules géographiques de X équipes, rencontres en plateau sur 4 journées.

A l'issue de cette deuxième phase :

- **D1** : Le 1^{er} de la poule unique sera déclaré champion du Gers D1
 - *Dans l'ordre du classement, il sera proposé à 2 équipes de participer en Foot à 11 à un interdistrict les 18/04, 09/05 et 30/05 avec les districts du 09, 31 et 65. A ces mêmes dates, un challenge départemental sera proposé aux 4 autres équipes.*
 - **D2** : Le 1^{er} de la poule unique sera déclaré champion du Gers D2
 - **D3** : Un dernier plateau regroupera les 2 premiers de chaque poule (avec conservation du score acquit lors du match de poule), pour une finale à 4.
 - ⇒ Le vainqueur de cette finale sera déclaré champion du Gers D3
- Lors de cette journée, sur le même principe, des plateaux complémentaires regroupant les 3-4^{ème}, les 5-6^{ème}, les 7-8^{ème} de chaque poule seront proposés en clôture de la saison.

REGLES de DEPARTAGE des EQUIPES :

En cas d'égalité de points au sein d'une même poule, le départage sera établi de la façon suivante :

1. Le nombre de points obtenus dans les confrontations directes.
2. Le goal-average particulier dans les confrontations directes
3. Le goal-average général
4. Meilleure attaque général
5. Meilleure défense général
6. Tirage au sort.

En cas d'équipe dans des poules différentes, le départage sera établi suivant :

1. La place au classement général de la poule
2. Puis par ordre, les ratios points, goal-average, attaque, défense / matchs joués.
3. Puis s'il y a lieu, ... par tirage au sort.

FUTSAL U13 :

Il se déroulera sur 3 journées : 2 journées de qualification et 1 journée de finale ou classement.

L'engagement d'une équipe en championnat donne droit à la présentation d'une équipe en Futsal.

Les équipes engagées pour la phase 1 en D2 seront intégrées sur le niveau 1, les autres en niveau 2. Pour le tournoi final par niveau, un club (ou entente) ne pourra être représenté que par une seule équipe. L'organisation de cette compétition sera précisée ultérieurement en fonction de la disponibilité des salles, et des dates retenues pour ces journées.

FESTIVAL U13 :

Il se déroulera sur 3 journées : 2 journées de qualification et 1 journée de finale départementale.

Les 6 équipes de D1-Ph2 seront directement qualifiées pour la phase finale du Festival U13. Pour les autres équipes, une phase de qualification sera organisée en X poules de 4 ou 5 (*suivant engagement*), et disputée en plateau, afin de qualifier 8 équipes pour la finale du Festival, et 14 équipes pour la finale de la Coupe du Gers

Les X équipes 1 des clubs évoluant en D2-Ph2 seront têtes de série lors du tirage au sort pour la composition des X poules.

DIVERS, RAPPEL :

Le début de la 1^{ère} phase est envisagé pour le 20 septembre 2025.

Les plateaux seront planifiés le samedi matin 10h30 ou l'après-midi à 14h30 suivant les désidératas du club organisateur.

En D1, lors de la phase 2, en cas d'arrêté municipal, les rencontres seront inversées dans la mesure où le terrain du club adverse serait disponible.

Pour les clubs présentant 2 équipes engagées sur des niveaux différents sur un même WE, un forfait de l'équipe de niveau supérieur entraînera de fait le forfait de l'équipe de niveau inférieur.

Depuis la saison 2023/2024, le football d'animation est désormais géré par « **FAL** », via l'interface du « **FootClub** » du club, ou du club gestionnaire de la catégorie U13 au sein de l'entente.

La saisie de l'ensemble des résultats est désormais à charge du club organisateur du plateau. Ils devront être saisis dans **FAL** avant le lundi midi. De même le retour de la feuille de match du plateau par le club recevant devra être effectif avant le mercredi midi suivant la rencontre, sous peine de sanctions, sachant que la complétude (et/ou la fourniture) de la feuille de match des équipes engagées reste de la responsabilité des clubs concernés.

ENGAGEMENTS

Lors de l'engagement (via FootClub ou par Formulaire), le club devra

- Identifier le responsable de la catégorie U13,
et pour les ententes, le club gestionnaire de cette catégorie (*Gestion FAL*)
- Dénombrer et engager les équipes par niveau N1(D2), N2(D3)
- Désigner le terrain de prédilection, en regard des équipes (*surtout pour les ententes*)
- Désidérata pour le créneau de l'organisation des plateaux

Limite d'engagement pour les U13 : le **dimanche 31 Aout 2025**

CAS NON PREVUS :

Tous les cas non prévus seront précisés au vu des engagements, ou détaillés au fur et à mesure de l'avancement de la compétition, et/ou tranchés par la Commission en charge de la compétition et si nécessaire, par le Comité Directeur du District.

Version	Description	Date
V0	Les orientations générales de début de saison	15/07/2025
V1	Définition de la Phase 2, suite Interdistrict validé en phase 3	15/11/2025
V2	+ Annexe 1 : Qualification au Festival / Coupe du Gers U13	20/12/2025

Annexe 1 : Qualification FESTIVAL – Coupe du Gers U13 - Saison 2025/26

- Sont concernées TOUTES les équipes de D2 et de D3, sur **2 Journées** (24/01 et 07/02)
- Les 25 équipes sont réparties en 5 Poules de 5, plus ou moins géographiques, autour d'une (*ou 2*) tête(s) de série
- Le tournoi principal du **Festival** étant à **14 équipes**
 - ✓ Les 6* équipes de D1 étant qualifiées d'office.
 - ✓ Reste **8 équipes** à qualifier
- Seront donc qualifiés pour le **Festival** :
 - ✓ le 1^{er} de chaque poule,
 - ✓ et les 3 meilleurs seconds (*au pts/matchs*), sachant que :
 - ✓ un club ne pourra être représenté au maximum, que par 2 équipes
- De plus, le District du Gers réitère son souhait que :
« TOUS les clubs puissent être représentés par UNE équipe à cette journée départementale, SI cette équipe a intégralement participé à la phase de qualification »
- Seraient donc qualifiés pour la **Coupe du Gers, 14 équipes**, soit :
 - ✓ TOUTES les équipes 1 des clubs (*ou ententes*) NON qualifiées au Festival, ... ET ayant honorés cette phase de qualification.
 - ✓ Les autres équipes suivant le classement établi au pts/matchs à hauteur de 14
 - ✓ soit en résumé (*si qualification honorée par tous*) toutes les autres équipes, ... sauf les 3 dernières équipes 2, ou 3 à l'issue de ces 2 journées de Qualification.
- Le tournoi Départemental Festival / Coupe du Gers U13 est prévu le **Dim 12 Avril 2026** (*sous réserve de la mise à disposition des installations d'Auch Hippodrome*)